



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

### **Procès-verbal de la huitième rencontre de la Régie intermunicipale qui a eu lieu le 9 juin 2017 à 15 h 15 à la salle Rivière du Riôtel de Matane situé au 250, avenue du Phare Est à Matane**

#### **PRÉSENCES**

Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia  
André Morin, préfet de la MRC de La Matanie  
Claude Brière, représentant de la Première Nation Malécite de Viger  
Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques  
Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata  
Francis St-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette

#### **AUTRES RESSOURCES**

Luc Lavoie, directeur général, Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

#### **ABSENCES MOTIVÉES**

Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup  
Gervais Darisse, représentant de la MRC de Kamouraska  
Réginald Morissette, préfet de la MRC de La Mitis

#### **1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

En l'absence de M. Michel Lagacé, président, la séance est présidée par Mme Guylaine Sirois. Mme Sirois souhaite la bienvenue à tout le monde et vérifie le quorum. Six des neuf membres étant présents, il y a quorum. Elle présente ensuite les points prévus à l'ordre du jour.

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Mme Guylaine Sirois fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 21 avril 2017 et du 12 mai 2017
4. Adoption du règlement sur la rémunération et sur le remboursement des frais des élus municipaux délégués au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent

5. Divers
  - 5.1 Adoption du Rapport financier 2016 audité et autorisation de signature du rapport financier par M. Luc Lavoie
6. Date et lieu de la prochaine rencontre
7. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de M. Francis St-Pierre, appuyée par Mme Chantale Lavoie, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant le point « Divers » ouvert.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 21 AVRIL 2017 ET DU 12 MAI 2017**

Mme Guylaine Sirois fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 21 avril dernier.

Sur une proposition de M. Bertin Denis, appuyée par M. Claude Brière, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 21 avril 2017 tel que rédigé.

Mme Guylaine Sirois fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 12 mai dernier.

Sur une proposition de Mme Chantale Lavoie, appuyée par M. Claude Brière, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 12 mai 2017 tel que rédigé.

### **4. ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION ET SUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ÉLUS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT**

Mme Guylaine Sirois présente le Règlement sur la rémunération et sur le remboursement des frais des élus municipaux délégués au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent. M. Luc Lavoie mentionne qu'un avis public a été émis dans les différents journaux de la région dans la semaine du 8 mai 2017, que le délai de 21 jours permettant au public de s'opposer au règlement est expiré et qu'aucune personne ne s'est opposée au règlement.

Sur une proposition de M. André Morin, appuyée par M. Bertin Denis, il est unanimement résolu d'adopter le Règlement # 3-20170609 sur la rémunération et sur le remboursement des frais des élus municipaux délégués au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent.

### **5. DIVERS**

#### **5.1. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2016 AUDITÉ ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU RAPPORT FINANCIER PAR M. LUC LAVOIE**

M. Luc Lavoie présente le Rapport financier 2016 audité par Mallette.

Sur une proposition de M. Francis St-Pierre, appuyée par Mme Chantale Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter le Rapport financier 2016 audité par Mallette et d'autoriser M. Luc Lavoie à signer ce rapport financier.

**6. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La date de la prochaine rencontre sera déterminée ultérieurement.

**7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus de point à l'ordre du jour, il est proposé par M. Bertin Denis et appuyé par Mme Chantale Lavoie de lever la séance à 15 h 30.



---

Luc Lavoie  
Secrétaire-trésorier